

Lundi, 15 décembre 2008

MOTION CONTRE LA SUPPRESSION DES RASED

Le projet de loi de Finances 2009 prévoit la suppression de 13.500 postes d'enseignants dont 5000 dans le premier degré. Ces suppressions entraînent, entre autre, la réaffectation de 3.000 enseignants spécialisés (maître E et G) sur des postes en classe.

Ces mesures conduiront inévitablement au démantèlement des Réseaux d'Aides Spécialisés aux élèves en difficulté (RASED) et, par voie de conséquence, à la dégradation du traitement de la difficulté scolaire à l'école.

Les aides spécialisées dans l'école existent depuis 1970 avec la mise en place des GAPP puis des RASED en 1990. Ce dispositif permet à des élèves qui rencontrent des difficultés qui n'ont pu être résolues en classe, de bénéficier d'aides spécialisées, différenciées et adaptées, et dispensées par des enseignants formés à la remédiation de la grande difficulté scolaire. Pilotés par les Inspecteurs de l'Education nationale, ces personnels sont reconnus pour leur expertise dans l'analyse fine des difficultés des élèves et l'élaboration de projets adaptés.

L'aide personnalisée menée par les enseignants dans le cadre de la nouvelle organisation scolaire, si elle peut constituer une réponse pertinente à la diversité des besoins des élèves, ne saurait se substituer aux aides spécialisées conduites par les maîtres E et G.

Alors que la société française est particulièrement malmenée par les bouleversements économiques et sociaux, il est plus que jamais nécessaire que les professionnels de l'aide spécialisée, formés aux démarches de prévention, au travail de partenariat, à l'analyse de la difficulté et à la remédiation individualisée, puissent sur l'ensemble du territoire national, continuer d'accompagner ces enfants sur le chemin de l'école.

Au nom du maintien d'un service public capable d'aider tous les élèves en difficultés et afin que les RASED fassent encore partie demain des équipes pédagogiques, nous demandons l'abandon de la suppression des 3000 postes d'enseignants spécialisés E et G ainsi que la poursuite de la formation des enseignants spécialisés.

Le RASED d'Obernai représente l'antenne nord de la circonscription. Il est composé d'1 psychologue, de 3 maîtres E (2 étant à Obernai, 1 à Rosheim), le poste de rééducateur (maître G) n'est plus pourvu depuis 2 ans. En effet, depuis quelques années, le nombre de personnes nouvellement formées ne compense plus les départs à la retraite. Les 2 maîtres E basés, l'un à l'école Picasso, l'autre à l'école Freppel ont en charge toutes les écoles maternelles et primaires de la ville d'Obernai, mais aussi les écoles maternelles et primaires des 6 villages environnants. Ils prennent en charge chacun au minimum 50 enfants à raison de 2 à 3 séances par semaine.

Cette motion est présentée par le groupe «Mieux Vivre Obernai»